

S'organiser, se rassembler, lutter, pour augmenter nos salaires !

« C'est la crise » répètent les patrons d'entreprises et les ministres, pour refuser d'augmenter nos salaires, pensions et minimas sociaux. Mais cette crise, nous n'en sommes absolument pas responsables ; au contraire, elle est due à celles et ceux qui dirigent le monde, aux institutions financières, aux banquiers, au patronat, toutes celles et ceux qui engrangent les milliards ... grâce à notre travail !

De l'argent, il y en a ! Mais il est réparti de manière toujours plus inégalitaire.

Certains s'appauvrissent toujours plus :

- **51% des foyers** fiscaux déclarent un *revenu fiscal de référence* inférieur à **1500 € mensuels**
- **31% des foyers** fiscaux déclarent un *revenu fiscal de référence* inférieur au **SMIC**
- **25% des foyers** fiscaux déclarent un *revenu fiscal de référence* inférieur au **seuil de pauvreté**

9 064 460 foyers survivent avec moins de 860 € par mois.

Qu'est-ce que le *revenu fiscal de référence* ? C'est le montant net des revenus perçus par le foyer (après abattement de 10% pour les salarié-e-s, et après intégration des revenus exonérés comme les heures supplémentaires défiscalisées). Depuis que ces dernières sont ainsi intégrées, les personnes concernées subissent une perte de pouvoir d'achat, car ils et elles perdent tout ou partie de prestations sociales (allocation de rentrée scolaire, Aide Personnalisée au Logement...)

D'autres s'enrichissent toujours plus :

- Le patron de LVMH, Bernard Arnault a une *fortune professionnelle* de **21,2 milliards d'€**
- Le patron d'Auchan, Gérard Mulliez a une *fortune professionnelle* de **21 milliards d'€**
- La patronne de L'Oréal, Liliane Bettencourt a une *fortune professionnelle* de **17,5 milliards d'€**

Il ne s'agit là que de leur patrimoine professionnel, fondé sur la propriété de l'entreprise ; leur fortune personnelle réelle est encore plus importante ! Bien sûr, une part non négligeable échappe à tout impôt à travers la fraude, les comptes dans les « paradis fiscaux », etc.

Une caissière d'Auchan à mi-temps payée au SMIC est licenciée si elle utilise un bon de réduction de 2 € laissé par un-e client-e.

La seule fortune professionnelle du PDG d'Auchan représente 39 069 744 mois de salaire de cette même caissière ... oui, 39 millions !

En 10 ans, le salaire mensuel des 60% de salarié-e-s les moins payé-e-s a progressé de 6,2%, soit + 133 €
Tandis que les 0,1% plus hauts salaires ont vu le leur progresser de 28%, soit 5 426 €

Nous produisons les richesses, par notre travail. D'autres, une minorité, les accaparent pour leur seul profit. Assez de ces inégalités !

Organisons-nous, rassemblons-nous, luttons, et nous arracherons des augmentations de salaires. C'est notre droit et notre dû !

